

# **Université de Franche-Comté**

## **Formation des enseignants en 2010-2011**

### **Votation populaire**

- Le gouvernement réforme la formation des enseignants
- Les conseils de l'Université de Franche-Comté et de la plupart des autres universités se sont prononcés contre les modalités de la nouvelle formation
- Les fédérations de parents d'élèves, les sociétés savantes, les syndicats enseignants et étudiants, les formateurs, les inspecteurs, la Conférence des Présidents d'Universités se sont exprimés contre les modalités de la nouvelle formation
- Malgré cela, le gouvernement a publié le 07/01/10 les décrets d'application de la nouvelle formation
- Faut-il, à présent, transmettre au ministère les « maquettes » des masters « métiers de l'enseignement »?

### **Pour ou contre un blocage national des maquettes de masters « enseignement » ?**

<b>Pour</b>	<b>Blanc</b>	<b>Contre</b>
<b>Je vote pour</b> <input style="float: right; margin-left: 20px;" type="checkbox"/>	<b>Je vote blanc</b> <input style="float: right; margin-left: 20px;" type="checkbox"/>	<b>Je vote contre</b> <input style="float: right; margin-left: 20px;" type="checkbox"/>

#### Modalités de vote et de dépouillement

Votation populaire organisée par SUD Education.

Bureau de vote ouvert le lundi 10 mai de 9h00 à 17h00 à l'UFR SLHS.

Toute personne majeure peut voter. Pour voter, il faut émarger (nom, prénom, adresse, signature) et s'engager sur l'honneur à ne voter qu'une fois et en son nom. Le vote peut se faire par correspondance : imprimez ce bulletin ainsi que la feuille d'émargement.

Remplissez-les, glissez le bulletin dans une enveloppe séparée et envoyez le tout par le courrier interne à Syndicat SUD, UFR SLHS.

Dépouillement le 11 mai pour transmission aux membres du Conseil d'Administration.

